



Accompagnateur de transition énergétique pour le territoire de la Métropole de Lyon



Projet associatif Cap 2020

Edito de la présidente

C'est avec plaisir que je vous invite à lire et vous approprier ce projet associatif 2016 – 2020 de l'ALEC Lyon. Faisant suite à un premier exercice 2012 – 2016, dont j'ai le plaisir de souligner qu'il a largement été mis en œuvre, ce nouveau projet a bénéficié des contributions d'un nombre élargi d'administrateurs et de salariés, que je tiens tout d'abord à remercier pour leur implication.

*Association d'acteurs locaux de la transition énergétique pilotée par les collectivités, l'ALEC Lyon est au service de l'intérêt général. Devenue par la loi de transition énergétique **un service public local de l'efficacité énergétique**, elle sensibilise, éduque, conseille et accompagne les acteurs locaux, et en priorité les habitants.*

*Dans le paysage très mouvant de la transition énergétique, dans une Métropole très dynamique au jeu d'acteurs complexe, il est important pour l'ALEC Lyon de **se fixer un cap**. L'ampleur du défi qu'est la transition énergétique pour la Métropole crée, face à la réalité des moyens qu'arrive à mobiliser l'ALEC Lyon, une exigence de bien prioriser nos actions et de garantir la cohérence de nos orientations. C'est ce rôle de **fil conducteur** du développement de l'ALEC Lyon que jouera, j'en suis sûre, ce nouveau projet associatif.*

*Inscrit dans la continuité des orientations des années précédentes, il intègre cependant des nouveautés. L'ALEC Lyon a bien réaffirmé son choix de s'appuyer sur sa double compétence en **métiers pédagogiques et techniques** ; dans ses modalités d'intervention, par contre, elle a complété son cœur de métier, **le conseil à la réalisation**, par la mise en œuvre d'**expérimentations** pour tester de nouvelles approches, innover ; et par un rôle de passeur de relais en mettant en œuvre **le transfert des actions matures**.*

*Ces orientations positionnent ainsi l'ALEC Lyon par rapport à son environnement local résolument dans **une approche partenariale**, de coopération. C'est pourquoi la vocation de l'ALEC Lyon consiste à mobiliser les acteurs locaux, les aider à s'impliquer dans la transition énergétique, les accompagner dans ce changement.*

Vous trouverez ci-après nos principales pistes de développement identifiées à ce jour, en huit axes. Elles ne sont pas exclusives et ce projet associatif est aussi fait pour nous permettre de saisir des opportunités, tout en veillant à la cohérence.

Nous y reviendrons annuellement pour un point d'avancement en AG.

A travers ce projet, nous espérons démontrer au quotidien la pertinence du pari qu'a fait le Grand Lyon devenu la Métropole en créant l'ALE, devenue ALEC Lyon depuis, il y a plus de 15 ans : doter l'agglomération d'un acteur de terrain, ancré dans le territoire et associant un maximum de parties prenantes, acteurs publics et économiques, réseaux d'associations, fédérations et syndicats, etc. pour concevoir et mettre en œuvre des actions qui donnent à voir les bénéfices d'une approche pragmatique de la transition énergétique. L'ALEC Lyon a ainsi l'ambition de contribuer significativement à ce que le Grand Lyon – la Métropole soit reconnu comme une des Métropoles européennes en pointe sur la transition énergétique locale.

Murielle Laurent

Présidente de l'ALEC Lyon
Vice-Présidente de la Métropole de Lyon

1. Sommaire

1. Sommaire.....	3
2. L’ALEC Lyon, accompagnateur territorial de transition énergétique	4
Un constat : l’évidence de la transition énergétique	4
Notre posture, notre vocation, nos objectifs, nos cibles	4
Notre gouvernance : inscrire l’ALEC Lyon dans les enjeux du territoire	5
Décliner nos 2 domaines de compétences que sont l’appui pédagogique et technique selon 3 modalités d’intervention : expérimentations, réalisations, transmissions	6
3. Nos orientations structurantes à 5 ans	7
1. Une ALEC plus forte au service du territoire	7
1.1 Bien impliquer les adhérents actuels et développer les adhérents	8
1.2 Se donner des priorités territoriales.....	8
1.3 Accroître les compétences de l’ALEC Lyon par une veille coordonnée en interne	8
1.4 Améliorer nos outils de travail.....	9
1.5 Asseoir la pertinence de notre modèle économique	9
2. Tester Bureaux à Energie positive et une expérimentation de communication événementiel	9
2.1 Tester une expérimentation de communication - sensibilisation.....	9
2.2 Tester « Bureaux à Energie positive ».....	10
3. Une sensibilisation et une éducation permanente à la transition énergétique	11
3.1 Produire 2 campagnes de sensibilisation, communication	11
3.2 Agir sur l’éducation à la sobriété énergétique pour nos 4 cibles de grand public.....	11
4. Mobiliser un réseau d’acteurs dans l’éducation à la transition énergétique	12
4.1 Animer un réseau d’acteurs de sensibilisation du grand public	12
4.2 Contribuer aux centres de ressources existants du territoire.....	12
5. Lancer 2 actions d’expérimentations de conseil sur l’énergie	13
Participer à des actions expérimentales portées par des partenaires	13
6. Massifier les conseils en exploitation et rénovation énergétique des bâtiments, redynamiser les ENR	13
6.1 Objectif 1 : contribuer à la généralisation du BBC Rénovation	13
6.2 Objectif 2 : Mieux intégrer l’exploitation maintenance	14
6.3 Objectif 3 : Contribuer à développer les énergies renouvelables.....	14
7. Appuyer des d’acteurs locaux sur la transition énergétique	15
7.1 Objectif 1 : Animer ou co-animer 3 réseaux de pairs	15
7.2 Objectif 2 : participer à au moins 4réseaux de pairs	16
7.3 Objectif 3 : faire émerger 2 nouveaux réseaux sur les thématiques énergies	16
7.4 Objectif 4 : mettre en place des formations.....	17
8. Appuyer la démarche de transition énergétique d’acteurs clés du territoire	18
8.1 Objectif 1 : contribuer au plan climat air énergie territorial et au schéma directeur énergie de la Métropole.....	18
8.2 Objectif 2 : accompagner les communes dans la mise en place de leur Plan Climat Communal.....	18
8.3 Objectif 3 : faire participer et valoriser les acteurs locaux de la transition énergétique.....	19

2. L'ALEC Lyon, accompagnateur territorial de transition énergétique

Un constat : l'évidence de la transition énergétique

A toutes les échelles de territoires, les signes que la transition énergétique est engagée se multiplient. Au niveau international, la COP21 et son accord de Paris sur le climat ont montré l'élargissement de l'accord sur la nécessité d'une politique inter Etats de lutte pour contenir le changement climatique à +2°C, même si quelques pays jouent encore les climato sceptiques. L'Asie, et notamment ses géants la Chine et l'Inde, se sont engagées massivement dans le développement des énergies renouvelables et le dominant déjà au niveau mondial.

Au niveau Européen, l'Union Européenne montre la voie d'une baisse des émissions de GES avec un haut niveau de qualité de vie. La part des énergies renouvelables y est en hausse et les objectifs dits des 3x20% pour 2020 seront au moins en partie tenus. Les directives européennes sur l'énergie se renforcent.

Au niveau français, la loi pour la transition énergétique et la croissance verte, mais aussi les lois de décentralisation (MAPTAM et NOTRE), ont précisé le cadre à 2050 déjà posé par la loi Pope de 2005. Le facteur 4, diviser par 4 nos émissions de GES entre 1990 et 2050, est confirmé. La loi TEPCV de 2015 précise que cela passe par une division par 2 de la consommation d'énergie primaire, une réduction de la part du nucléaire et des combustibles fossiles et une hausse de celle des ENR. Elle intègre le nouveau concept de sobriété. On note également que la France a quitté sa trajectoire du siècle passé, qui voulait que tout gain de PIB se traduise en hausse de la consommation d'énergie. Depuis environ 2008, la consommation nationale stagne et le scénario officiel a récemment pris une pente baissière. Ceci traduit les gains d'efficacité déjà engagés dans tous les secteurs : industrie, mobilité, bâtiment...

Ces lois renforcent le poids des intercommunalités et en particulier des Métropoles. C'est ainsi que le Grand Lyon est devenu Autorité organisatrice de la distribution d'énergie, et a lancé pour la piloter son schéma directeur énergie, qui viendra compléter, « spatialiser » le plan climat air énergie territorial. La Métropole entend partager ces outils avec les acteurs du territoire, dans leur élaboration et leur mise en œuvre : ils sont ainsi environ 80 signataires du plan climat et 25 de la charte Ecoreno'v.

Des attentes citoyennes émergent également, que ce soit en termes d'exigences sur la qualité de l'air ou d'intérêt pour les offres d'électricité vertes. Pour autant leur perception des enjeux énergétiques a toutes les échelles reste vague, et le baromètre énergie du Grand Lyon a montré que seul un quart des habitants pensent que leur logement est insuffisamment bien isolé, quand Ecoreno'v vise les trois quarts du parc bâti.

Si le débat reste vif en France sur la contribution de telle ou telle énergie, et que cette absence de consensus ralentit la transition, une chose est sûre : le modèle énergétique de la France en 2015 n'a pas grand-chose à voir avec celui de 1950, 1980 ou 2000. Malgré des évolutions contextuelles comme le récent 3eme choc pétrolier, les tendances sont à un renforcement des attentes sociales, du cadre légal, des possibilités technologiques. L'ALEC Lyon cherchera à illustrer, accompagner la mise en œuvre concrète de cette transition.

Notre posture, notre vocation, nos objectifs, nos cibles

Les thématiques d'intervention de l'ALEC Lyon couvrent les 3 piliers de la transition énergétique :

- sobriété : réduire les besoins d'énergie ;
- Efficacité : les couvrir avec de meilleurs rendements ;
- Et renouvelables : développer ces énergies.

Elles visent à contribuer à l'atteinte des objectifs des pouvoirs publics sur la transition énergétique. Selon ses statuts, l'ALEC Lyon travaille dans une finalité de protection de l'environnement, de préservation des ressources naturelles et de développement durable.

Cette grille de lecture sur le levier d'action est complétée par une autre sur les impacts positifs qu'elles génèrent :

- Accompagner la réduction de la précarité énergétique
- Adapter la ville aux changements climatiques (pics de chaleur, eau...)
- Améliorer la qualité de l'air
- Développer les emplois et l'économie locale

L'ALEC Lyon intervient en priorité dans le secteur du bâtiment : logement, tertiaire de bureau, bâtiments publics). Ce choix plutôt ciblé tient à la volonté qu'a l'ALEC LyonE de garantir une certaine expertise. C'est pourquoi l'ALEC Lyon ne priorise pas son positionnement sur les autres secteurs malgré leur poids dans le bilan énergétique et climatique national et local : transports, activité industrielle, artisanat, petits commerces, agriculture, foresterie. Elle ne se l'interdit pas pour autant. Son territoire d'intervention est celui de la Métropole de Lyon, c'est-à-dire ses 59 communes.

Pour contribuer à définir les objectifs de son action et le positionnement des services que propose l'ALEC Lyon, celle-ci se réfère à des textes de référence :

- Documents cadres de l'Etat, comme la Loi de Transition énergétique ;
- Documents cadres des collectivités, comme le plan climat, le PLU-H, le SCOT, l'ex SRCAE, etc.
- Documents cadrant le service EIE : charte EIE de l'ADEME,

Et documents « à rattachement volontaire » comme la charte de la fédération des ALEC, FLAME, et celle de IERA, le réseau régional des EIE.

Notre gouvernance : inscrire l'ALEC Lyon dans les enjeux du territoire

L'ALEC Lyon souhaite intégrer parmi ses adhérents toutes les personnes morales qui « font la transition énergétique au niveau local » et qui souhaitent partager leurs actions et leurs réflexions au sein de l'ALEC Lyon et contribuer à ses orientations.



La gouvernance est cadrée par les statuts, qui confient la présidence de l'association aux collectivités, avec un rôle privilégié à la Métropole, « chef d'orchestre » de la TE dans l'agglomération. Les collèges de l'ALEC Lyon visent à permettre une représentation équilibrée des parties prenantes : collectivités, énergéticiens, acteurs publics et fédérations professionnelles, enseignement recherche et associations.

Les instances de pilotage, AG CA et bureau, assurent bien sur les fonctions statutaires de définition et de contrôle des activités de l'ALEC Lyon ; mais elles ne s'y limitent pas. La mise en place d'une gestion saine et son contrôle sont majoritairement du ressort de l'équipe de direction et du bureau. La plus-value du CA et de l'AG sont dans le juste positionnement de l'association, en complémentarité avec les autres acteurs du territoire.

L'ALEC Lyon cherche à ce que la vie associative permette aux adhérents de nourrir les orientations et les projets qu'elle fait par leurs contributions, de bénéficier des appuis de l'équipe salariée et des autres adhérents pour les activités de l'organisme qu'ils représentent, et plus largement de faire de l'ALEC Lyon un lieu où l'on débat des tendances énergétiques du territoire, dans une perspective de consensus vers l'action.

Elle cherche également à développer ses adhérents pour mieux représenter les acteurs clés du territoire. Réciproquement, elle adhère à des structures départementales, régionales et nationales, pour des raisons de veille, représentation et articulation des acteurs.

L'ALEC Lyon n'est pas un acteur du champ concurrentiel, et elle ne se positionne que marginalement sur de l'exécution de commandes. Elle travaille en partenariat avec ses financeurs qu'elle sollicite. Elle a donc un droit et même un devoir d'initiative et se permet de réfléchir à des questions ou se positionner sur des projets, à partir du moment où ceci est validé par ses adhérents.

Décliner nos 2 domaines de compétences que sont l'appui pédagogique et technique selon 3 modalités d'intervention : expérimentations, réalisations, transmissions

Pour mettre en œuvre la transition énergétique dans un territoire aussi dense en usagers, l'ALEC Lyon acte son incapacité à accompagner chacun, et sa nécessité de travailler avec tous les partenaires pour les aider à se positionner en acteurs relais.

L'ALEC Lyon a donc vocation à concevoir des projets, des concepts, des contenus pédagogiques et techniques, à en démontrer la pertinence puis à en diffuser progressivement l'usage par le plus grand nombre. L'ALEC Lyon vise ainsi à être un « accompagnateur des accompagnateurs » : sa vocation n'est pas de rester uniquement un intervenant direct, qui grandirait de manière exponentielle pour couvrir l'ensemble « du marché ». Cela serait ni réaliste économiquement, ni souhaitable.

Pour ses actions, l'ALEC Lyon fait principalement appel à 2 champs de compétences : sciences éducatives et sociales ainsi que les sciences de l'ingénieur.

1. Sensibilisation & Education des publics aux changements de pratiques personnelles

- 1.1 : Sensibilisation des publics (registre de la pédagogie)
- 1.2 : Accompagnement des publics aux éco-gestes (registre socio-comportementaux)

2. Accompagnement des structures motivées/volontaires à l'évolution de pratiques

- 2.1 : Accompagnement technique des acteurs opérationnels (intervention d'aménagement / investissement)
- 2.2 : Accompagnement stratégique des acteurs chargés de la politique du territoire (co-construction des politiques publiques)

Et l'ALEC Lyon agit selon 3 modalités d'intervention privilégiées :

A. Expérimentation destinée à proposer/diffuser de nouvelles méthodes pratiques

B. Intervention directe

C. Démultiplication voire transfert des actions via une dynamique de « réseaux » (réseaux d'acteurs relais, réseaux « capacitants » entre pairs, ...)

Un projet de l'ALEC Lyon a donc vocation à suivre ces différentes modalités au cours de sa vie : une phase de test, puis de réalisation plus massive si l'expérimentation est concluante, puis une démultiplication par

l'implication de nouveaux partenaires.

On peut illustrer ceci par le conseil de rénovation aux copropriétés : après une période exploratoire (2007-2010) de production de supports de conseils, animation de GT avec des pionniers, l'ALEC Lyon a développé ses conseils jusqu'à atteindre un volume de plus de 100 copropriétés par an. ECORENO'V va prendre en partie le relais, et des équipes d'accompagnateurs du champ concurrentiel seront financées par la Métropole en relais de l'ALEC Lyon.

L'ALEC Lyon a ainsi construit sa grille de lecture des projets pour identifier ses projets structurants à 2020 :

En reprenant une présentation matricielle des leviers et modalités d'intervention, on obtient une lecture « stratégique » du développement de l'ALEC Lyon.

3 Modalités	A. Expérimentation	B. Intervention directe	C. Démultiplication ou transfert des actions
2 (x2) leviers			
0 : transversal, ALEC plus forte		Axe 0	
1.1 : Sensibilisation des publics			
1.2 : Education des publics aux usages sobres	Axe 1	Axe 2	Axe 3
2.1 : L'accompagnement technique aux travaux	Axe 4	Axe 5	Axe 6
2.2 : L'accompagnement « stratégique » des acteurs chargés de la politique du territoire	// Pas pertinent	Axe 7	Non Piloter le réseau des acteurs publics est a priori une mission de la Métropole

3. Nos orientations structurantes à 5 ans

Les orientations ci-après ont été construites en réponse à la grille présentée précédemment.

1. Une ALEC plus forte au service du territoire

Cette orientation se décompose en 5 actions, qui seront intégrées dans les projets de pilotage de l'ALEC Lyon :

- Renforcer la vie associative : bien impliquer les adhérents actuels et développer les adhérents
- Piloter nos projets par une approche plus orientée sur les résultats et intégrer un critère territorial dans nos choix.
- Accroître les compétences de l'équipe et sa motivation : capitaliser les projets achevés, animer le plan de formation pour faire évoluer les compétences vers celles de coach/ accompagnateur de TE, structurer la veille de l'ALEC Lyon pour l'interne.
- Améliorer nos outils de travail : envisager des locaux plus visibles et mutualisés ; nous doter de bases de données efficaces (contacts, actions réalisées...) et d'outils de gestion de projets.
- Assoir la pertinence du modèle économique de l'ALEC Lyon : diversifier nos partenaires, consolider les subventions du secteur public et aller plus vers le secteur privé.

1.1 Bien impliquer les adhérents actuels et développer les adhérents

L'ALEC Lyon souhaite faire de nos adhérents des contributeurs clés des actions de l'ALEC Lyon et inversement pour mieux représenter les forces vives du territoire sur la TE. Elle vise une croissance à 35 – 40 adhérents d'ici 2020.

Elle prévoit d'animer des temps d'échanges entre adhérents adossés aux CA et à l'AG, échanger hors réunions de vie statutaire avec ses adhérents pour créer des actions conjointes et les associer aux actions engagées. Intégrer de nouveaux adhérents, dans un rythme dynamique mais équilibré, notamment sur l'équilibre entre les collègues.

Ce nouveau format de CA avec débat préalable et invitation de tous les adhérents a démarré fin 2016 et l'ALEC Lyon priorise en 2017 le renforcement des adhésions.

1.2 Se donner des priorités territoriales

Objectifs : vocation à proposer nos services à tous, assurer une équité territoriale pour le programme de base ; renforcer nos actions sur des territoires prioritaires à définir

Résultats attendus : rendre lisible notre action par des « zones d'actions visibles » ; mieux faire des liens en interne à l'ALEC Lyon entre projets ; et devenir visible sur ces territoires

Chronologie :

- 2016 : définir une « grille de lecture territoriale » ;
- 2017 : appropriation du diagnostic du SDE, choix des territoires prioritaires et début de mise en œuvre ;
- 2018-2020 : mise en œuvre y compris participation des territoires (communes) concernés

Indicateur : carte des interventions de l'ALEC Lyon selon territoires de base et prioritaires

1.3 Accroître les compétences de l'ALEC Lyon par une veille coordonnée en interne

Objectifs : organiser la veille et formation de l'ALEC Lyon pour maintenir et développer nos compétences ; diversifier la recherche de fonds ; disposer d'une réserve de bonnes idées pour des projet ALEC Lyon ; identifier des opportunités de partenariats avec d'autres acteurs ; et pouvoir répondre dans des délais rapides à des opportunités grâce à ce travail en amont.

Résultats attendus : avoir renforcé les compétences de l'équipe comme accompagnateur territorial de TE grâce à cet axe prioritaire dans notre plan de formation (maintenir effort >1,5% masse salariale/an) ; Avoir engagé de nouveaux projets grâce à des réponses couronnées de succès à des appels à projets (ou autres financements additionnels) sur des bonnes idées pré identifiées par notre veille.

Chronologie :

- 2017 : faire l'état des lieux de la formation et veille actuelle, formaliser notre organisation, développer 3 pistes de projets avec références et partenaires et financements possibles.
- 2018- 2019 : en déposer 2 ou 3 /an.

Indicateurs : CV de l'équipe et autoévaluation

1.4 Améliorer nos outils de travail

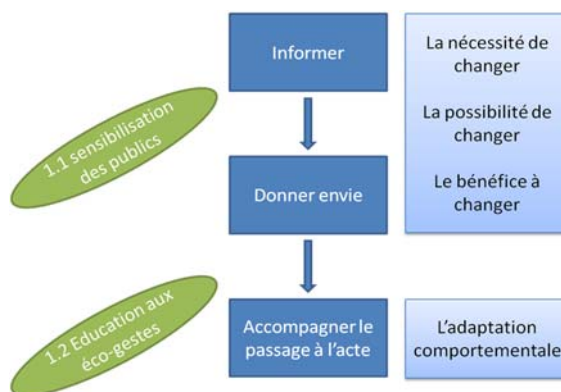
L'ALEC Lyon investira dans ses outils, notamment informatiques, pour mieux gérer le volume de données qu'elle génère et savoir les rendre analysables et disponibles pour ses partenaires : base de données contacts, cartographie de nos interventions etc.



1.5 Assoir la pertinence de notre modèle économique

Le modèle de l'ALEC Lyon est basé sur un positionnement principalement en amont et en aval du marché concurrentiel, pour utiliser l'argent public issu des subventions à faire émerger des demandes et mettre en retrait nos services lorsque l'offre est devenue mature, comme cela a été le cas sur la HQE, puis les études de potentiel ENR, etc. Pour autant, l'ALEC Lyon s'autorise à répondre, de façon limitée, à des marchés publics ou privés, sous réserve que cela ne la mette pas en porte à faux vis-à-vis des subventions existantes.

2. Tester Bureaux à Energie positive et une expérimentation de communication événementiel



2.1 Tester une expérimentation de communication - sensibilisation

La communication et la sensibilisation sont deux activités transversales qui viennent en appui de toutes les actions de l'ALEC Lyon : Espace info-énergie, dispositif ECORENO'V, Défi Class' Énergie.... et elles s'inscrivent dans le cadre de toutes les fiches plan climat dont l'ALEC Lyon est partenaire.

Les moyens limités de l'ALEC Lyon l'obligent à innover dans sa communication pour être visible dans un territoire très dense en sollicitations. L'objectif est de créer chaque année une action de communication ou de sensibilisation innovante, dans le sens où l'ALEC Lyon, après avoir réalisé un benchmark, conçoit l'intégralité de la réflexion, les conditions d'expérimentation et met en œuvre seul ou avec d'autres acteurs son idée.

L'ALEC Lyon imagine plusieurs pistes possibles comme des parcours de visites de sites remarquables dans le territoire, pour nos habitants ou des visiteurs, en lien avec des adhérents et partenaires comme le CAUE. Cela pourrait être aussi la poursuite de l'action « Thermo drone » de photographies infrarouge de maisons menée avec GrDF, ou encore la création de « goodies » liés à l'énergie.

2.2 Tester « Bureaux à Energie positive »

Selon l'OREGES, à fin 2014, le tertiaire est devenu le seul secteur du territoire de la Métropole de Lyon dont le volume de gaz à effet de serre augmente. Plusieurs retours d'expérience d'accompagnement aux changements d'un groupe de salariés à la mise en place d'éco-gestes couplés à des actions de régulation conduisent à des gains de consommation d'énergie de dix à quinze pour cent.



L'objectif pour l'ALEC Lyon est, sur les années 2016 à 2018, d'accompagner 12 à 15 acteurs du tertiaire de bureaux dans notre nouveau dispositif « Bureaux à Energie Positive » et de démontrer que l'accompagnement humain et les outils proposés par l'ALEC Lyon conduisent à l'adoption d'éco-gestes et/ou la réalisation d'actions techniques à faible investissement. L'ALEC Lyon mesure, lorsque les conditions le permettent, la diminution des consommations d'énergie grâce à l'outil national Cube 2020.

L'ALEC Lyon a accompagné 2 maitres d'ouvrage en 2016, en prévoit 7 en 2017 et 5 à 7 en 2018. En parallèle, les animateurs de l'ALEC Lyon affineront le déroulé de la démarche, le contenu des interventions et les différents outils utilisés.

L'ALEC Lyon tirera un premier bilan de cette expérimentation fin 2017 puis final fin 2018 au regard des indicateurs clés suivants : nombre d'acteurs accompagnés, satisfaction des acteurs, analyse des éco-gestes avant/après accompagnement, économies d'énergie, faisabilité d'un modèle économique financé par les usagers.

3. Une sensibilisation et une éducation permanente à la transition énergétique

3.1 [Produire 2 campagnes de sensibilisation, communication](#)

La communication et la sensibilisation de l'ALEC Lyon doit donner envie d'agir, faire adhérer, convaincre et favoriser le passage à l'acte notamment en mettant en avant des retours d'expériences et des initiatives positifs et réussis.



L'ALEC Lyon estime qu'une expérimentation de communication-sensibilisation est une réussite quand celle-ci fait le « buzz » (à titre d'exemple des années passées : 4 stop-pub innovants, magnets des fruits et légumes de saison, « Appart' énergie »...) celui-ci pouvant s'exprimer différemment : demande de droit de réutilisation, retombées média, valorisation régionale ou nationale dans des colloques et articles...

Pour l'année 2017, l'ALEC Lyon priorise son implication sur deux axes : la création d'outils faisant la promotion des réalisations ECORENO'V ; et dans le champ de la sensibilisation, sur une nouvelle animation visant les salariés de bureaux. Pour 2018, cela pourrait être le fonds air bois avec une communication ciblée localement selon les territoires prioritaires.

3.2 [Agir sur l'éducation à la sobriété énergétique pour nos 4 cibles de grand public](#)

Les 4 catégories de « grand public » que vise l'ALEC Lyon sont les suivantes : habitants de logements privés et locataires de logements sociaux ; salariés de bureaux ; public scolaire (écoles et collèges).

Pour les habitants, l'ALEC Lyon a défini plusieurs offres : Familles à énergie positive (à démultiplier) ; des animations pour locataires de logement social ; elle créera en 2017 une offre pour accompagner les habitants de copropriétés après travaux de rénovation énergétique. Elle pourra aussi capitaliser sur ses visites à domicile de locataires de logements sociaux.

Pour l'offre en direction des salariés, l'ALEC Lyon en a fait l'objet de son expérimentation Bureaux a Energie positive, en cours. Mais toutes ces actions ne pourront pas bénéficier d'un effort de développement spécifique aux expérimentations, et l'ALEC Lyon devra produire des concepts légers à partir du vaste éventail d'expériences réalisées.

Elle cherche à augmenter le volume du dispositif Class' Énergie pour les écoles primaires, et pourrait initier en 2018 une adaptation pour les collèges. Pour les lycées, l'ALEC Lyon n'a pas vocation à se positionner car la Région finance déjà le développement d'agences de l'énergie lycéennes, avec l'appui de RAEE.

4. Mobiliser un réseau d'acteurs dans l'éducation à la transition énergétique

4.1 [Animer un réseau d'acteurs de sensibilisation du grand public](#)

L'ALEC Lyon a pour vocation d'expérimenter et de tester puis mettre en œuvre afin d'organiser à terme la démultiplication et/ou le transfert des actions de communication, sensibilisation et d'éducation. A l'horizon 2020, l'ALEC Lyon souhaite impliquer plus d'acteurs issus d'associations, de collectivités et d'entreprises dans le portage et la réalisation d'actions éducatives notamment sur les dispositifs Défi Class' Énergie et Familles à Energie Positive, deux actions aux méthodes et résultats éprouvés.



Le résultat de ce positionnement est de massifier l'implication des différents consommateurs d'énergie dans la compréhension des enjeux et de retrouver du « pouvoir d'agir » dans un esprit de convivialité et de partage (adultes en famille ou non pour FAEP, et enfants en écoles élémentaires pour DCE).

L'objectif de l'ALEC Lyon sera de décrire les conditions de co-pilotage ou de transfert à des partenaires avant mi 2017 et de lancer dès le 2^{ème} semestre 2017 les actions permettant une démultiplication et/ou un transfert. Pour 2018, l'ALEC Lyon vise

6 classes en autonomie dans le dispositif DCE, accompagnée de manière légère par l'ALEC Lyon, avec une implication forte de l'enseignant(e), en plus des classes accompagnées par l'ALEC Lyon. Pour le dispositif FAEP, pour 2018, l'ALEC Lyon vise une présence réduite avec une implication dans le recrutement et l'accompagnement de familles d'acteurs issues d'associations, de collectivités et d'entreprises.

Deux indicateurs clés sont à suivre pour l'ALEC Lyon : le nombre de familles ou élèves accompagnés en rapport au temps ALEC investi et les résultats en termes d'éco-gestes réalisés voir suivi des consommations d'énergie. Ces indicateurs sont à comparer et analyser aux années précédentes lorsque l'ALEC Lyon se positionnait seul comme accompagnateur des défis.

4.2 [Contribuer aux centres de ressources existants du territoire](#)

En tant qu'association, l'ALEC Lyon se positionne comme acteur complémentaire d'acteurs déjà existants qui facilite les échanges, le partage et le retour d'expériences. Ainsi, à l'horizon 2020, l'ALEC Lyon ne se positionnera pas comme centre de ressources et de partage sur les questions d'énergie et de climat mais s'appuiera sur des acteurs déjà existants dont le projet associatif inscrit cette question au centre de leurs missions. Ainsi l'ALEC Lyon diffusera ses ressources, son savoir, ses retours d'expériences via la Maison de l'environnement (échelle de la Métropole), le GRAINE Rhône-Alpes Auvergne et IERA et RAEE (échelle régionale) et le CLER ainsi que la fédération des agences locales de l'énergie FLAME (échelle nationale).

L'ALEC Lyon adhère déjà à certaines de ces structures et se rapprochera des autres ; elle organisera un point annuel avec chaque adhérent afin d'identifier les pistes de mutualisation et de partage.

5. Lancer 2 actions d'expérimentations de conseil sur l'énergie

L'ALEC Lyon cherchera à identifier plusieurs bonnes pratiques ou en concevoir et construire les expérimentations permettant de les tester sur le territoire métropolitain. Elle constituera un panel de fiches idées prêtes à être proposées lors d'appels à projets et de rencontres de partenaires.

Elle pourra ainsi tester des concepts qui permettront d'améliorer soit la qualité de nos conseils, mesurée par des réalisations de travaux, soit leur volume, soit de toucher de nouvelles cibles.

Elle pourra choisir comme indicateurs la diversité des projets identifiés dans la veille, la diversité des acteurs associés pour la conception et le financement et les retours de la phase opérationnelle.

Chronologie : Repérage, analyse de « bonnes idées » choix du projet/concept – 12 mois : 3-4 fiches crédibles en 2017 ; montage opération, concept et financement : 1an ; réalisation 2 -3 ans. Bilan 6 mois.

Participer à des actions expérimentales portées par des partenaires

L'ALEC Lyon cherchera à s'intégrer à des projets innovants initiés et pilotés par d'autres acteurs qu'ils soient locaux ou pas, pour élargir ses compétences, approfondir des thématiques, etc. Elle a ainsi participé à des appels à projets nationaux (écocité Jardin sur une méthode d'approche DD simplifiée pour un îlot de logements sociaux anciens avec GrDF, CRIGEN, etc.), européens (programme IEE LEAF sur le DPE comme outil de conseil aux copropriétés)

Ceci nous permettra d'enrichir nos compétences et méthodes de travail, notre réseau d'acteurs, et éventuellement de nous positionner de façon légèrement décalée par rapport à la majorité de notre conseil.

Les indicateurs seront notamment le nombre de propositions déposées et retenues, et leur pertinence par rapport au reste de nos activités.

L'ALEC Lyon est déjà impliquée dans le projet innovant de toits photovoltaïques citoyens, aux côtés de l'association Toits en transition et de sa SAS 1 2 toits soleil.

Chronologie : dépôt de projets selon les calendriers des financeurs et partenaires ; faire connaître notre offre de services à des acteurs clés.

6. Massifier les conseils en exploitation et rénovation énergétique des bâtiments, redynamiser les ENR

L'ALEC Lyon en a fait son cœur de métier, notamment avec la mission de conseil info énergie, mais aussi par le développement de la plateforme ECORENO'V. Elle devra rester vigilante à ce que cette mission s'articule avec celles des axes 4 (expérimentation technique) et 6 (réseaux techniques).

6.1 Objectif 1 : contribuer à la généralisation du BBC Rénovation

L'ALEC Lyon se fixe pour critère la généralisation du BBC rénovation comme l'un des scénarios de travaux étudiés. C'est déjà le cas chez certains bailleurs sociaux, il s'agira de le faire prendre en compte au secteur du

logement privé, et notamment en copropriétés. L'autre critère sera celui donné par la plateforme Ecoreno'v, de franchir le cap des 2000 logements aidés par an.

Pour cela, l'ALEC Lyon a déjà engagé un gros travail en amont, pour stimuler la demande ; il sera aussi à développer en aval, pour montrer par les premiers résultats la pertinence du dispositif et convaincre les acteurs hésitants. L'ALEC Lyon renforcera donc sa communication sur le sujet en direction des acteurs concernés (comité de suivi élargi Ecoreno'v...)



Le développement de conseils à la rénovation est devenu la priorité N°1 de l'ALEC Lyon ; il se traduit par une réorientation des moyens des financeurs sur cette mission, un élargissement de l'équipe de conseillers info énergie, parmi ceux-ci un renforcement de l'équipe formée sur les copropriétés.

L'ALEC Lyon pourra transférer dès mi 2017 certaines copropriétés à des opérateurs qui leur offriront un accompagnement renforcé. Elle aura aussi peut-être à renforcer son action en direction des maisons individuelles.

Pour le parc de logements sociaux, l'ALEC Lyon appuiera la Métropole et la fédération ABC HLM dans la programmation des travaux en BBC rénovation. Elle cherchera à faire mieux intégrer cet objectif dans les plans stratégiques de patrimoine des bailleurs.

6.2 Objectif 2 : mieux intégrer l'exploitation maintenance

En complément du travail conduit sur la rénovation du bâti et des systèmes énergétiques, l'ALEC Lyon souhaite renforcer son offre de conseils aux gestionnaires de bâtiments sur l'exploitation et notamment leur pilotage des sociétés de maintenance, pour mieux garantir l'atteinte des performances attendues.

Pour cela l'ALEC Lyon cherchera à compléter son offre (cahiers des charges types etc.), et ses compétences (formations de l'équipe). Elle construira son offre en 2017, avec l'appui de toute la chaîne d'acteurs dont les syndicats d'exploitants, pour la déployer en 2018 vers les cibles des bailleurs sociaux (pour internalisation), des syndicats et conseils syndicaux, et des gestionnaires de bureaux.

6.3 Objectif 3 : Contribuer à développer les énergies renouvelables

L'offre de l'ALEC Lyon sur la promotion des ENR concerne surtout les projets dits diffus, c'est à dire de petite puissance, et principalement pour les bâtiments. Les grands projets d'ENR sur le territoire ont été portés historiquement par des acteurs plus spécialisés (chaufferies bois, centrales PV au sol, etc.).

L'ALEC Lyon se concentre sur les technologies matures : bois énergie, pompes à chaleur, solaire thermique, photovoltaïque, etc. pour lesquels les inconvénients actuels sont essentiellement le coût d'investissement et la qualité de réalisation et d'exploitation des systèmes.

L'ALEC Lyon priorisera deux actions : produire des conseils d'aide à la décision pour des acteurs collectifs ; et produire des recommandations pour les politiques publiques locales de soutien pour la mise en place des ENR, avec des sujets émergents comme l'autoconsommation photovoltaïque.

7. Appuyer des réseaux d'acteurs locaux sur la transition énergétique

Sur le périmètre de la Métropole, le nombre d'acteurs engagés dans la Transition Énergétique est important. Bien que ces engagements soient de plus en plus nombreux, il reste important de partager, aussi bien les réussites que les axes d'amélioration, voire les échecs.

L'ALEC Lyon propose de partager ces retours d'expériences mais aussi des points techniques, méthodologiques et des outils sous différentes formes. Ce type d'accompagnement collectif, plutôt historiquement orienté vers les communes, se formalise par de l'animation de réseaux.

Il s'agit d'animer, de co-animer ou de créer des « réseaux de pairs » qui soient des lieux de rencontres qui dotent le territoire de capacités d'action.

Cette orientation stratégique se repose sur 4 objectifs pour l'ALEC Lyon :

- Animer ou co-animer régulièrement 3 réseaux de pairs
- Participer à 4 réseaux de pairs
- Faire émerger 2 nouveaux réseaux
- Intervenir en formation dès lors que c'est nécessaire

7.1 Objectif 1 : Animer ou co-animer 3 réseaux de pairs

Dans son rôle d'animateur territorial, l'ALEC Lyon occupe déjà une place dans 3 réseaux, qu'il convient de conserver. Les formats sont adaptés aux cibles et contiennent donc des différences.

Atelier ABC HLM pour les Bailleurs sociaux

Les ateliers ABC HLM – ALEC Lyon sont ouverts aux collaborateurs des organismes en charge de l'amélioration du parc existant. L'objectif est de réunir une communauté de professionnels pour développer une culture technique commune. Les thèmes de travail sont la rénovation performante (équipement, technique, ...), le suivi des consommations (objectifs, outils, ...), le management de projet de la conception à la mise en exploitation et ses outils (ex : concertation, commissionnement,...)

Ces ateliers sont pilotés par ABC HLM et co-animés avec l'ALEC Lyon. Sur la période de la convention pluriannuelle de partenariat (2017-2019), il est envisagé de maintenir 2 à 3 ateliers par an.

Rencontre des communes « Plans Climats Communaux » PCC

Depuis 2009, plus de 200 élus et agents, représentant la quasi-totalité des communes et d'autres organismes ont participé aux rencontres animées par l'ALEC Lyon.

Les communes du réseau « Plans Climat Communaux » se réunissent deux fois par an pour échanger sur leurs réussites et difficultés du semestre. Ce partage d'expérience régulier peut faire gagner un temps précieux aux acteurs communaux. Ces rencontres permettent également d'identifier des besoins récurrents auxquels une réponse collective peut être apportée ultérieurement.

Ces réunions sont ouvertes à toutes les communes de l'agglomération lyonnaise sans exception.

Ces rencontres sont pilotées et animées par l'ALEC Lyon.

L'objectif est de maintenir cette dynamique de réseaux par 2 rencontres annuelles jusqu'à la fin du mandat du projet associatif.

Groupe de travail de Techniciens collectivités « Énergie et Patrimoine communal »

Depuis 2012, plus de 70 agents de 26 communes de la Métropole et d'autres organismes ont participé au groupe de travail « énergie et patrimoine communal » mis en place par l'ALEC Lyon en partenariat avec le SIGERLY.

Partageant leur expérience et leur méthode de travail, les agents des communes présentent un projet, une action, ou communiquent sur des sujets divers, en complémentarité avec les rencontres « plans climats communaux ». Les échanges s'organisent autour de différentes thématiques en lien avec l'énergie visant à l'amélioration des connaissances de consommations du patrimoine, au développement des modes et moyens d'actions à mener dans une collectivité...

Ce groupe échange sur le volet spécifique du patrimoine des collectivités qui est un des volets des plans climats communaux.

Ces groupes de travail sont pilotés par l'ALEC Lyon et co-animés avec le SIGERLY.

L'objectif est de maintenir cette dynamique de groupe de travail par 3 rencontres annuelles jusqu'à la fin du mandat du projet associatif.

Une réflexion sera portée en 2017 sur le maintien en l'état de ce groupe de travail, sur son élargissement à d'autres gestionnaires de patrimoine, à la place des communes comptant un patrimoine modeste...

7.2 Objectif 2 : participer à au moins 4 réseaux de pairs

D'autres structures animent de réseaux. L'ALEC Lyon est identifiée par ces structures comme contributeurs, intervenants, experts...

Il s'agit de les identifier et de participer régulièrement à au moins 4 réseaux parmi ceux existants, comme :

- Club DD de la Métropole de Lyon
- Conseil de développement de la Métropole
- Comité de suivi élargi de la plateforme ECORENO'V de la Métropole de Lyon
- Réseau des référents du Schéma Directeur des Energies de la Métropole de Lyon
- Réseau AMU (Assistance à Maîtrise d'Usage) : réseaux de professionnels de divers horizons
- Groupes de travail de VAD

D'autres réseaux méritent d'être identifiés pour que l'ALEC Lyon puisse se faire connaître et y participer ponctuellement.

7.3 Objectif 3 : faire émerger 2 nouveaux réseaux sur les thématiques énergies

Il s'agit d'identifier les « animateurs légitimes » sur d'autres secteurs de la chaîne de l'énergie. Cette phase peut être synthétisée en 4 phases : conception / réalisation / exploitation / usage.

L'ALEC Lyon souhaite identifier ces animateurs au sein de ces 3 catégories : exploitants de production et de distribution / Maître d'œuvre / acteurs des ENR.

En 2017, il s'agit de repérer et identifier ces acteurs, pour en rencontrer au moins un à partir de 2018 afin de partager et construire un réseau et pour finalement aboutir en 2020 à au moins 2 nouveaux réseaux qui fonctionnent. Une piste déjà en réflexion est celle des syndicats de copropriétés.

7.4 Objectif 4 : mettre en place des formations

Il s'agit de monter de sessions de formation, incluant des prérequis, des apports pédagogiques et une évaluation. Elles pourront se baser sur nos retours d'expérience sur le territoire mais aussi faire la promotion de nos outils/services techniques. L'objectif est de toucher des nouvelles personnes mais aussi celles qu'on touche déjà avec les réseaux (cf. objectifs précédents).

L'ALEC Lyon oriente donc ses interventions pour être en coproduction de formations avec des acteurs rassembleurs de ces cibles pour compléter une formation théorique avec un apport ALEC Lyon de mise en contexte local.

L'ALEC Lyon cherche à intervenir auprès de 3 cibles différentes :

- Bailleurs sociaux : 1 faite dans l'année 2017 puis à partir de 2018 : 1 par an en coproduction
- syndicats/conseils syndicaux : 1 dans l'année 2017, puis à partir de 2018, 1 par semestre dont au moins 1 en coproduction
- professionnels de filière : à partir de 2018, 1 par semestre dont au moins 1 en coproduction

Pour mémoire, la cellule de veille (cf. axes 1 et 4) a (aussi) pour mission de proposer des contenus de formations.

8. Appuyer la démarche de transition énergétique d'acteurs clés du territoire

Le territoire métropolitain compte de très nombreux acteurs engagés ou s'engageant dans la Transition Énergétique.

Leur niveau d'implication est fonction de leur ambition, de leur compétence et des moyens qu'ils allouent.

Certains acteurs ont intégré une ingénierie nécessaire à la mise en œuvre de leur engagement. Pour d'autres, des besoins d'appui subsistent.

Cet appui implique et « se justifie par » une veille très pointue sur les contextes administratifs, juridiques et politiques ; ce qui peut être réalisée en s'appuyant sur le monde de la Recherche.

Il faut que l'ALEC Lyon réunisse par ailleurs de la compétence technique stricto sensu sur ce domaine mais aussi la maîtrise des techniques d'animation de projets davantage développées que les autres champs d'accompagnements.

Cet axe se décline essentiellement sous deux formes d'activité :

- Une intervention directe en conseil de la part de l'ALEC Lyon auprès des collectivités
- L'interpellation des collectivités de la Métropole de Lyon par la diffusion de « bonnes idées » issues de l'équipe et/ou du « réseau ALEC Lyon ».

La question d'acteurs relais et de réseaux est ici gérée sous le contrôle de la Métropole : piloter le réseau des acteurs publics est une de ses missions.

8.1 Objectif 1 : contribuer au plan climat air énergie territorial et au schéma directeur énergie de la Métropole

Cet objectif comprend 2 sous-objectifs : l'un de remplir notre mission d'appui de la Métropole dans le cadre général du PCEAT et l'autre vise l'auto-saisine pour alimenter la réflexion des membres de l'association.

Il s'agit d'intervenir en tant qu'analyste légitime des besoins du territoire – légitimité issue des axes/actions précédentes au contact des différents niveaux d'acteurs.

Dans le cadre de la révision du Plan Climat en 2017-2018, il s'agit d'assurer la validation formelle par la Métropole de cette posture de l'ALEC Lyon (et donc de légitimer la notion de réciprocité des engagements). Et à partir de 2018 et pour chaque Assemblée Générale, l'ALEC Lyon propose une « note d'analyse du fonctionnement du Plan Climat de la Métropole de Lyon ».

Elle contribuera également aux travaux du SDE : scénarios etc.

8.2 Objectif 2 : accompagner les communes dans la mise en place de leur Plan Climat Communal

Deux tailles de communes sont ici distinguées.

- **Communes dont la population est supérieure à 10 000 habitants**

19 communes sont concernées : il s'agit de poursuivre nos relations de travail avec un effort pour conserver des échanges avec ces communes pour tirer les autres vers le haut

- **Communes de moins de 10 000 habitants**

40 communes sont concernées : en 2017, il s'agit de travailler un argumentaire de raisons de s'engager dans une démarche Energie-Climat et à partir de 2018, l'ALEC Lyon souhaite accompagner 1 à 2 nouvelles communes engagées chaque année.

8.3 Objectif 3 : faire participer et valoriser les acteurs locaux de la transition énergétique

D'une part, il s'agit de travailler avec les élus métropolitains des communes engagées sur les modalités de cohérence entre leurs 2 missions/programmations : missions communale et métropolitaine.

En 2018 : on a analysé l'enjeu avec des interventions d'experts éventuels et en 2019, on formalise des propositions en direction de cette cible.

D'autre part, il s'agit de solliciter les acteurs du Plan Climat pour donner des informations sur leur situation en leur proposant une grille commune de lecture et l'ALEC Lyon s'assure qu'elle soit remplie (mais on ne se situe surtout pas dans une posture de « certificateurs »).

Le principe est d'utiliser les matrices existantes, en lien avec le Plan Climat et de rester dans le déclaratif, sur leurs engagements / réalisations.

En termes de rendu, on rend public 3 niveaux d'infos : le podium (les 3 premiers), les autres classés (en un seul bloc) et la liste de ceux qui n'ont pas répondu. On tient à disposition de ceux qui le souhaitent leur propre place dans le « classement réel ».

Dans l'année de la Conférence Energie Climat en 2017 et lors de la révision du plan climat de la Métropole de Lyon en 2017-2018, l'ALEC Lyon définit sa grille. En 2019, les engagements des adhérents de l'ALEC Lyon sont injectés dans la grille, avec résultats présentés à l'AG de 2019. Et en 2020, l'ALEC Lyon lance la 1^{ère} campagne, avec remise des résultats à l'AG de 2020.



Outil opérationnel pour la Métropole de Lyon et ses nombreux acteurs, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Métropole de Lyon (ALEC Lyon) est soutenue par les pouvoirs publics et par ses adhérents pour agir avec vous en matière d'information, de sensibilisation, de conseil et d'accompagnement technique.

Fondée en 2000 à l'initiative de la Métropole de Lyon, l'ALEC Lyon est une association de loi 1901 à but non lucratif. Sa finalité est de favoriser et entreprendre des actions propices aux économies d'énergie dans un souci de développement durable et de lutte contre le changement climatique.



Projet associatif - Cap 2020

Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Métropole de Lyon

14 place Jules Ferry (Gare des Brotteaux) - 69006 Lyon

www.alec-lyon.org